



Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour
 Avignon, le 24 février 2016

Le Préfet

Signé
 Bernard GONZALEZ



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
 NATURELS INONDATION**
 Bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu

Caderousse

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE
 Planche 1
 Echelle : 1 / 5 000

Dossier Approuvé

Service instructeur:
 Direction Départementale
 des Territoires
 VAUCLUSE

LEGENDE ZONAGE REGLEMENTAIRE

- Zone Rouge (R) - Cote de référence indiquée sur le plan
- Zone Rouge hachurée (RH) - Cote de référence indiquée sur le plan
- Zone Orange (O) - Cote de référence = 0,50 m
- Zone Rouge (RC) - Cote de référence = 0,50 m
- Zone Jaune (J) - Cote de référence = 0,50 m
- Zone Verte (V) - Cote de référence 0,50 m
- Niveau de la cote de référence en zone R ou RH
- Limite communale
- Talwegs, Vallées, Rivières...

